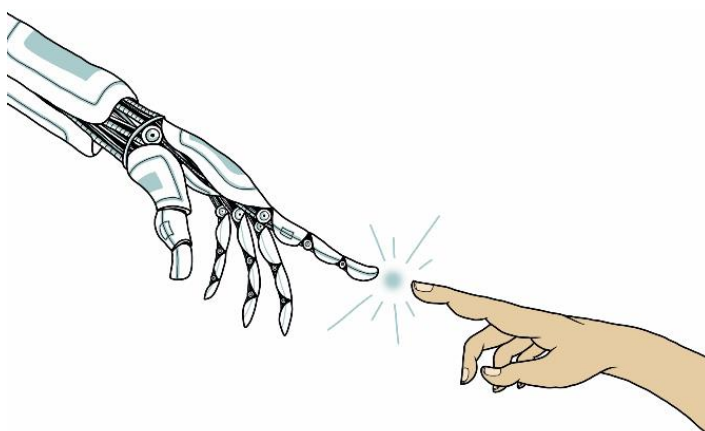




CSE du 16 novembre 2023

## L'Intelligence artificielle,

Pour François-Xavier Lefranc « Tout ça veut dire que plus il y aura d'IA, plus il y aura besoin de journalistes. » On veut y croire.



Un premier éclairage de la direction exclusivement coté rédaction. Et qu'en est-il pour les autres catégories

professionnelles ? Le sujet est reconnu incontournable et remis à janvier via un CSE extraordinaire. Il nous est

proposé de créer un atelier de travail constitué d'élus comme il existait auparavant : un comité technique. La direction précise que l'**IA générative** ne sera pas un outil qui se substituera au journaliste mais qui l'aidera. **Et non, Ouest-France ne traitera pas le sujet comme le fait le groupe Ebra.** Néanmoins des tests sont prévus dans les semaines à venir, même s'il est prévu qu'ils se déroulent « sous cloche » en unité réduite, les élus ne se sentent pas entendus ni intégrés. Le groupe Sipa a nommé **Laurent Huet** le patron de Saooti filiale de Média contact (radio et podcast) comme coordinateur Groupe. Coté photo, François-Xavier Lefranc précise qu'une photo d'actualité ne doit en aucun cas être trafiquée par l'IA, elle ne peut provenir que d'un photographe de terrain. La direction affirme qu'il n'y a aucun contenus IA et notamment en provenance de nos prestataires, d'ailleurs ces derniers et leurs tiers sont bloqués contractuellement pour ne pas y recourir. Quant aux outils déployés pour détecter des contenus conçus par une IA, l'IRISA (institut de recherche en systèmes et aléatoires) avec qui nous avons un partenariat, précise que d'ici quelques mois les IA seront indétectables ! Très inquiétant.

**Deux applis en une**, ce sera en juin.

Et un de plus dans l'écosystème du Groupe, **Le Marin** est arrivé sur la plateforme. Et, selon la direction, **Bretons** contribue au développement éditorial d'autant plus par des contenus spécifiques comme le cahier spécial de Rennes, réalisé par des journalistes Ouest-France ! Un test qui pourrait se reproduire à Nantes. Pour la CGT il aurait été indispensable de prévenir les partenaires sociaux afin d'en établir les règles, les moyens, les organisations, les coûts. Et surtout d'aborder le sujet « Ouest-France et ses filiales ». Le sujet n'est pas sur la stratégie des magazines mais sur les contrats des journalistes, des droits d'auteur.... De plus ce qui est inquiétant, c'est que nous sommes un quotidien d'actualité, mais ce support ne serait plus suffisamment porteur pour y publier ce genre de cahier spécial ? Pourquoi nos contenus doivent-ils se déplacer vers d'autres titres de publications ? il y a vraiment matière à réfléchir. Aujourd'hui, nous publions plus d'informations loisirs que d'actualité ! Et la tendance penche vers encore plus de jeux ! Notre cœur de métier ne suffit donc pas à consolider un modèle économique pérenne. Et surtout pas, si on ne lui en donne pas les moyens dans nos propres colonnes.

**Papier.** Selon la direction les casses ne sont pas liées au changement de papier. Nous ne pouvons valider totalement cette réponse sachant qu'il faut vider les stocks de papier (Palm et Résolut) non satisfaisant car ne correspondant pas aux machines et surtout ils sont incompatibles entre eux. Il faut donc jongler entre plusieurs papiers dans une même nuit de production. Mais ce papier a été acheté il faut donc le rentabiliser quel qu'en soit les impacts techniques. Il n'est pourtant pas envisagé de revenir au 42 grammes sur toutes les rotatives. Il n'y aura pas de nouveaux tests concernant un nouveau papier coréen pour éviter tout sur-incident précise Philippe Vermandé.

**Consultation des élus du CSE sur le DUERP et le PAPRI Pact** : La CGT déclare : « C'est un combat que nous menons, la CGT, depuis plus de 20 ans pour pousser la direction à se mettre enfin en conformité avec ses obligations de santé et de sécurité par le Document unique des risques professionnels puisque Ouest-France n'avait jamais été doté de ce **document**, malgré son caractère **obligatoire**.... Il y subsiste, un flou avec trop de généralités, ce qui ne répond pas pleinement à l'obligation légale. Un manque de précisions notamment qui ne permet pas le suivi des actions en cours avec leurs coûts, leurs calendriers. Quant aux actions en attente, elles n'y figurent pas. Tout en reconnaissant le travail effectué la CGT estime que ces propositions ne sont pas abouties, voilà pourquoi elle s'abstient au vote ».

**La nouvelle organisation des sports avec la création du desk numérique depuis la rentrée 2021.** Le directeur souligne l'immense boulot fourni par ses équipes. Les « sports locale » ont généré 254 abonnements par mois en 2022, puis 289 en 2023. Concernant Prolongation pour 2021 : 184 abonnements, 2022 : 488 et 400 à fin août 2023. Pour la direction « *Cela confirme que cela génère de l'abonnement au pack essentiel à 6€ mensuel* ». Résultat : 36 000€ annuel. Si ce sont bien les petits ruisseaux qui font les grandes rivières, et que cela est encourageant, la CGT ne peut s'empêcher de constater que le fleuve économique numérique grossit trop lentement et faiblement pour palier le débit puissant mais faiblissant du fleuve print.

**Dix ans de l'Édition du soir** : 381 abonnés mais ce n'est pas le sujet nous rappelle M. Bazard car à sa création l'idée était de toucher un public hors zone, avec un produit constitué d'articles sans ancrage géographique. En 2015, il a trouvé sa raison d'être, dixit Fabrice Bazard, en l'intégrant au pack numérique afin de le rendre plus désirable, et il explique qu'il y a bien eu un effet boost de l'EDS. Mais, seul il n'est toujours pas rentable et il est d'ailleurs probable qu'il soit prochainement rattaché à l'**Édition France**, la plus lue. « C'est elle qui va prendre le dessus » notamment sur l'**Édition Bretagne** (uniquement numérique) qui ne génère que 69 abonnements. Elle ne trouve pas son lectorat et ne sera donc pas déclinée.

**Les articles payants représentent 40% de l'offre ouestfrance.fr.** Fabrice Bazard indique ne pas connaître les chiffres précis d'abonnement associés aux articles payants, mais précise que l'algorithme mis en place pour soulager le journaliste et faire ce choix du gratuit/payant a amélioré de 8% les abonnements. Pas spectaculaire mais pas non plus négligeable. Un système plutôt apprécié dans les rédactions, parce que c'est tout de même le journaliste qui a le dernier mot et peut changer le choix du bot pour X raisons. Ce qui est d'ailleurs encouragé par Fabrice Bazard dans un certain nombre de cas : « *Face à un sujet de la concurrence, là on doit forcer en gratuit pour aller à la bagarre ; si on a une info exclusive, là on doit forcer le payant* ». Selon lui, le Graal, c'est un équilibre sur les homes d'accueil de 30% de payant/70% de gratuit. Et qu'il faut surtout éviter « le mur jaune payant » (couleur des cadenas signalant que l'article est payant). Sur l'ensemble des pages de ouestfrance.fr, cet équilibre est généralement respecté, sauf à Nantes et à Rennes, où « l'algo a eu un effet de bord. Il choisit des contenus qui ont une belle audience potentielle dans les métropoles. Mais le résultat fait que 55% des pages vues concernaient des articles payants, ce qui est bien trop. » Il faut modifier l'algo en question.

**Acquisition de congés payés pendant des périodes d'arrêt maladie** (arrêts Cour de cassation septembre 2023) : A Ouest-France, les congés sont acquis jusqu'à 4 mois d'arrêt consécutifs. Au-delà, les congés dûs seront rendus. Et la rétroactivité peut aller jusqu'aux 3 dernières années, c'est le plancher minimum légal. La direction s'engage à faire un état des lieux et engage les salariés à se signaler.

**Kelio** : tous les salariés élus pourront activer une demande de délégation paritaire ou syndicale dans la prochaine version nous précise la direction, oui mais quand ?

**Dos d'âne sur le site de Chantepie** : La CGT déplore qu'une fois de plus ce sujet et le choix de ce matériel n'ait fait l'objet que d'une présentation en CSSCT. Nous, nous ne validons pas ce choix de ralentisseur violents. Pourtant, ils resteront en place malgré nos retours. Les impacts sur les amortisseurs et bas de caisse des voitures ont-ils été mesurés ? D'ailleurs si c'était un dos d'âne il serait plus large, ici c'est davantage un cassis, qui oblige à rouler à 15 km/h, puis à s'arrêter, plutôt que 30km/h.

**La sécurité des salariés isolés, seuls en poste, tel le samedi et les trois jours de veille de férié,** le préventeur précise qu'il est effectivement nécessaire de faire un point avec les salariés concernés. **La CGT a obtenu que dans ces conditions le recours au télétravail occasionnel soit possible et donc ajouté dans l'accord Télétravail.**

**Médecine du travail** : La vaccination contre la grippe, se fera par les médecins et infirmières mais uniquement sur le site de Chantepie. Le vaccin est fourni. La CGT rappelle qu'auparavant les salariés des sites extérieurs souhaitant se faire vacciner, recevaient à leur demande la dose vaccinale. La direction refuse de reconduire ce procédé. Il y a donc iniquité entre les salariés. Puisque vaccin et vaccination ne serait-ce que par un pharmacien coutent 26,50 € non remboursé (sauf ALD). La CGT ne peut que déplorer de telles méthodes qui dégradent la prévention en matière de santé et sécurité de ses salariés. Quel est l'intérêt de l'entreprise si ce n'est que financier ?